

**Compte-rendu
du conseil de la communauté de communes du 06 juillet 2010**

En exercice : 37	<p>L'an deux mille dix, le six juillet à dix neuf heures, les membres de la communauté de communes Pontorson- Le Mont Saint Michel étaient réunis en Mairie de Pontorson après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Bernard HEON, président.</p> <p>Membres présents : Mr Louis BODIN ; Mr Alain BODIN ; Mr Alain CUDELOU ; Mr Claude DURANT ; Mr Lucien FAGUAIS ; Mr Yan GALTON ; Mr Jacques GROMELLON ; Mr Bernard HEON ; Mr Patrick LARIVIERE ; Mr Marc LECHAT ; Mr Alain LEPESANT ; Mr François LETEMPLE ; Mr Pierre LOILIER ; Mr Alain MAZIER ; Mr Yann RABASTE ; Mr Sébastien ROBIDEL ; Mr Antoine ROUSSELLE ; Mr Jean-Louis THOMINE ; Mr Pierre TOUQUETTE ; Mr Louis TRECAN ; Mme Maryvonne VINOUSE</p> <p>Remplaçants les titulaires : Mme Jacqueline POISSON remplace Mme Lucienne LELANDAIS</p> <p>Absents excusés :</p> <p>Absents : Mme Mariannick AMELINE ; Mme Annick FILLATRE ; Mr Didier NOEL</p> <p>Procurations : Mr Roger ALIX à Mr Pierre TOUQUETTE ; Mr Marc BASQUIN à Mr Claude DURANT ; Mr Daniel BODIN à Mr Alain CUDELOU ; Mr Daniel COUREUIL à Mr Louis TRECAN ; Mr Jean GEDOUIN à Mr Antoine ROUSSELLE ; Mme Annick GUERIN-FOLLEN à Mme Maryvonne VINOUSE ; Mr Guy LEFEVRE à Mr Pierre LOILIER ; Mr Claude LEMETAYER à Mr Patrick LARIVIERE ; Mr Emile LEROY à Mr Yann RABASTE ; Mr Frédéric MAZIER à Mr Alain MAZIER ; Mr Didier RENOULT à Mr Sébastien ROBIDEL ; Mr Marc YREUX à Mr Yan GALTON</p> <p>Secrétaire de séance : Mr Patrick LARIVIERE</p>
Présents : 22	
Absents : 3	
Procurations : 12	
Votants : 34	
Date de convocation : 27/06/2010	

N° 2010/44 APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 1^{er} JUIN 2010

Le conseil de la communauté de communes, après en avoir délibéré, DECIDE d'adopter le procès – verbal de la séance du 1^{er} juin 2010 à l'unanimité

N°2010/45 DEMANDE DE SUBVENTION « SOCIETE DES COURSES HIPPIQUES »

Le conseil de la communauté de communes, après en avoir délibéré, accepte, à la majorité :

- de ne pas accorder de subvention à la société des courses hippiques

N°2010/46 FIXATION DE SEUILS POUR LES SAISIES VENTES ET VENTES

Le conseil de la communauté de communes, après en avoir délibéré, accepte, à l'unanimité :

- de fixer les seuils proposés ci-dessous pour les saisies ventes et ventes

- seuil minimum pour l'engagement des poursuites par voie de saisie vente : 45 € de dettes par redevable ;
- seuil minimum pour l'engagement des poursuites par voie de vente : 500 € de dettes par redevable.

N°2010/47 PARTICIPATION FINANCIERE AU PROGRAMME
« TRAVAUX=FOURREAUX » DE MANCHE NUMERIQUE

Le conseil de la communauté de communes, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'accepter le plan de financement ci-dessous

- Conseil régional	35%	soit 8 750 €
- Conseil général	16%	soit 4 000 €
- Subvention FEDER	30%	soit 7 500 €
- Communauté de communes	19%	soit 4 750 €

N°2010/48 CONTRAT DE TERRITOIRE

Le conseil de la communauté de communes, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'autoriser le Président à signer le contrat de territoire

N°2010/49 CONTRAT DE TERRITOIRE : CONVENTION FINANCIERE 2010

Le conseil de la communauté de communes, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'autoriser le Président à signer la convention financière 2010 avec le conseil général.

Le présent compte-rendu est affiché sur le tableau d'affichage
De la communauté de communes le 08 juillet 2010